



Bienvenue dans l'atelier Constitution d'un Fonds réemploi





Les objectifs en province Sud

Schéma provincial de gestion et prévention des déchets 2023-2027

Pour une économie circulaire, sociale et solidaire

Un enjeu : concourir au développement économique et social et réduire notre empreinte écologique liée à la production de déchets

4 Ambitions déclinées en axes d'intervention

Améliorer la résilience de l'économie locale

Renforcer le lien social

Renforcer l'attractivité des territoires et la création d'emploi

Préserver les ressources naturelles



La sobriété comme vecteur de compétitivité

La gestion durable des déchets et la création de valeurs

L'innovation comme levier de l'économie circulaire, sociale et solidaire

L'exemplarité des collectivités et des grands acteurs économiques



Les objectifs en province Sud

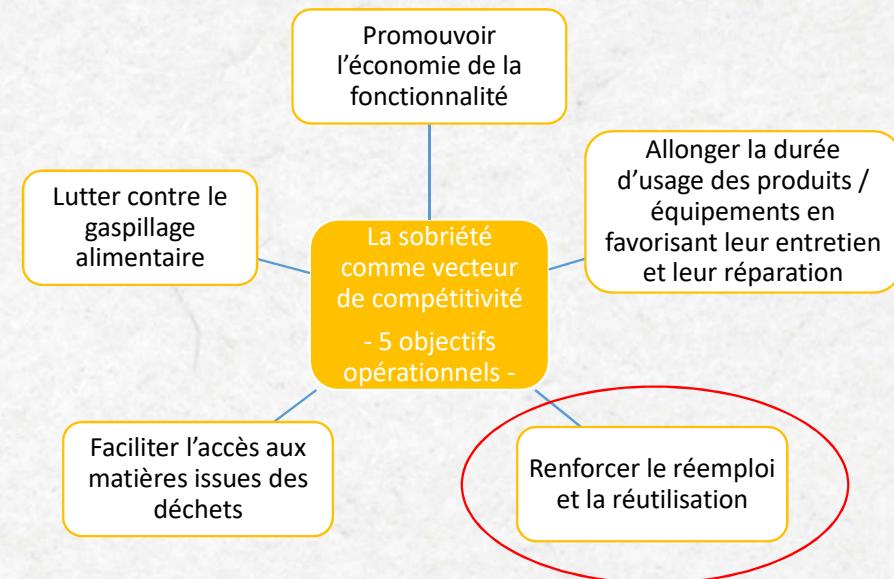
Schéma provincial de gestion et prévention des déchets 2023-2027

Pour une économie circulaire, sociale et solidaire

Un axe d'intervention orienté vers la sobriété, pour accompagner le changement des modes de production et de consommation au travers de 5 objectifs opérationnels dont le renfort du réemploi et de la réutilisation

Une action phare identifiée : la création d'un fonds réemploi/réparation à travers les filières à responsabilité élargie des producteurs (REP)

- Dédier 20 MCFP minimum par an au soutien des structures de l'ESS du réemploi



Le réemploi





Le réemploi



Définition

- Toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus.



➤ Le réemploi évite le déchet en proposant une seconde vie aux objets

- Equipements électriques et électroniques
- Textiles, linge, chaussures
- Mobilier
- Vaisselle, décoration, bibelots
- Livres, K7, CD, DVD
- Vélos, équipements de loisirs
- Outilage
- Matériaux de construction
- Etc.



TOUT SAVOIR SUR

province-sud.nc |



province-sud.nc . DDDT- ATELIERS DE LA **TRANSITION ÉCONOMIQUE & ECOLOGIQUE**

9 novembre 2023

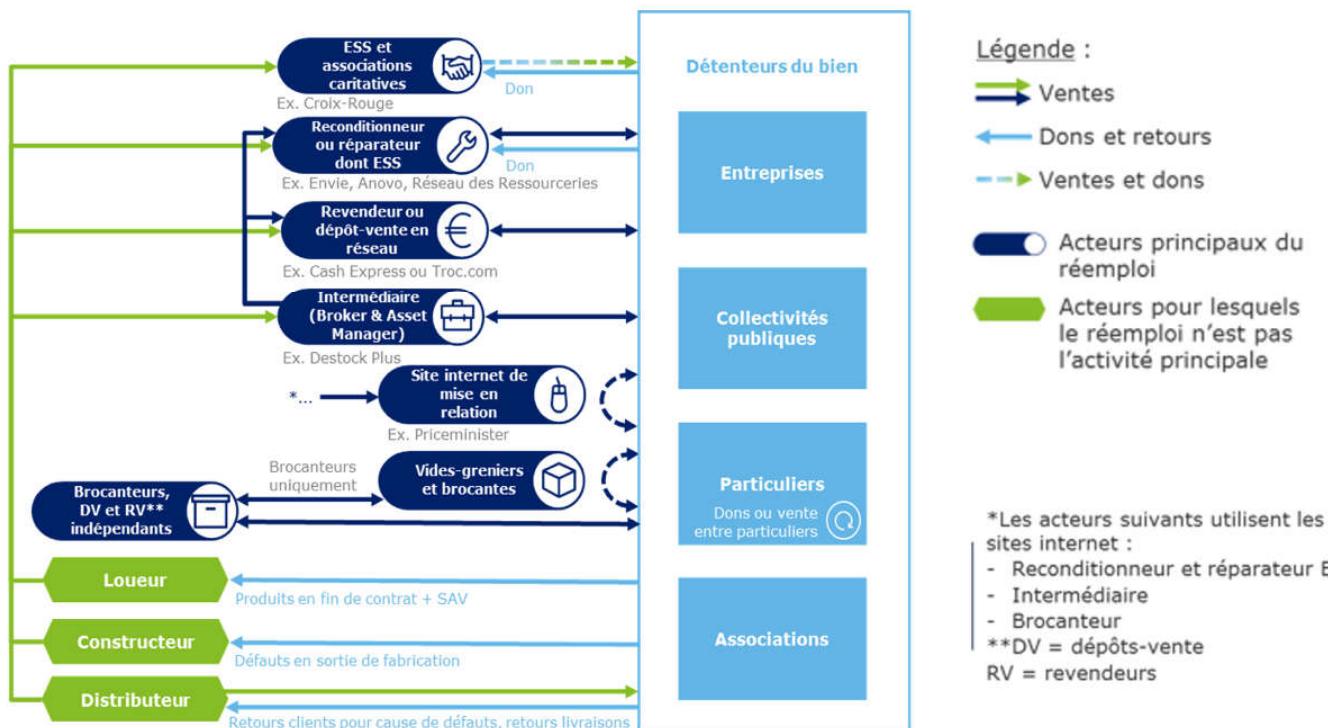




Le réemploi



Multiplicité d'acteurs du réemploi : exemple pour les biens de consommation courante



Source
ADEME France



Atelier de concertation 2020 : les propositions

Réemploi 2020

- **Collecte préservante en déchèterie** et plateforme de réemploi (Koutio-Kouéta)
- Soutenir la **formation des acteurs** (notamment de l'ESS) et les investissements liés au réemploi. Professionnalisation des associations
- **Commande publique** : critères de réemploi et ESS pour assurer des débouchés face à investissements importants
- Taxation à l'enfouissement ou interdiction d'enfouissement de déchets ciblés (difficilement réemployables)
- Marque de créateur en up-cycling / concours up-cycling / unité de réutilisation de déchets textiles (chiffons, coussins)
- Communication et visibilité (plateformes, annuaires)
- Contrôle des importations





Ateliers de concertation de 2021 et 2022 : les propositions

Réparation & réparabilité 2022

- **Fonds réparation :**

- Abondé par une éco-participation avec **éco-modulation** selon la réparabilité du produit
- Finance une partie du coût de la réparation, la formation des réparateurs, le marché de la pièce détachée d'occasion, la communication
- Gouvernance collégiale (asso, éco-organisme, CMA)
- Soutenir la **formation** des réparateurs, éduquer à la réparation (école), rendre visible le réseau des réparateurs
- Communiquer pour sensibiliser à la nécessité de la réparation
- Plateforme web et place de marché
- Incitations financières des consommateurs à réparer et acheter durable : **réparer doit être moins cher qu'acheter du neuf**

Valorisation des déchets textile 2022 :

- Mercerie solidaire, serviettes de cantine, fournitures hygiéniques, manou coutume, sacs de course, vêtements de travail, chiffons
- **Mutualisation des moyens entre les acteurs de l'ESS** (machines, docks, etc.)
- Communication et sensibilisation



Economie sociale et solidaire et réemploi

Charlène Gautier, référente ESS, DDET PS



province-sud.nc |



province-sud.nc . DDDT- ATELIERS DE LA **TRANSITION ÉCONOMIQUE & ECOLOGIQUE**

9 novembre 2023





Zoom sur l'économie sociale et solidaire

Qu'est ce que c'est ?

L'ESS désigne l'Économie Sociale et Solidaire.

C'est un nouveau **mode d'entreprendre**, une autre manière de penser le développement économique.

En s'appuyant sur 3 grands principes, l'ESS propose une économie plus résiliente, ancrée sur tout le territoire et à fort impact social. Ce concept est tout à fait **adapté à la Nouvelle-Calédonie**.

Des domaines d'intervention très divers : santé, transition énergétique, soutien aux populations en situation de fragilité, agriculture... et l'économie circulaire.





Zoom sur l'économie sociale et solidaire

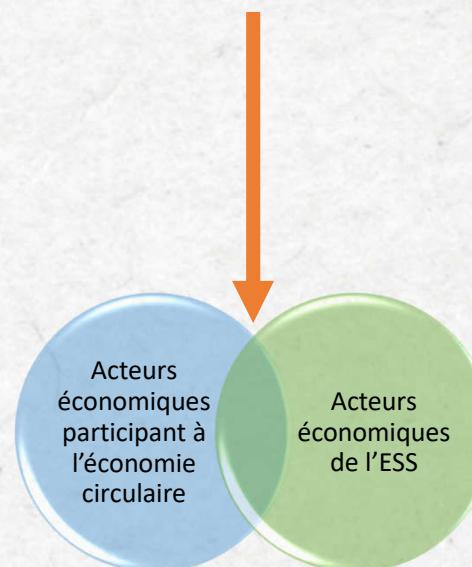
Qui sont les acteurs de l'ESS ?

L'ESS repose sur deux conditions cumulatives essentielles :

1. Une gouvernance démocratique et partagée.
2. Les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif social.

Si une organisation respecte ces deux conditions, elle peut être reconnue comme faisant partie de l'ESS. Ainsi, l'ESS peut inclure des acteurs économiques comme des **coopératives**, des **mutuelles**, des **fondations**, des **associations** loi 1901 ou des **groupements de droit particulier local**. De plus, des **sociétés commerciales** peuvent également être considérées comme faisant partie de l'ESS si elles remplissent certaines conditions spécifiques et si leurs statuts définissent un objectif d'utilité sociale.

Acteurs de l'ESS spécialistes du réemploi
afin de répondre conjointement aux enjeux sociaux et environnementaux





Zoom sur l'économie sociale et solidaire

Des exemples

Dans l'hexagone:

- Ressourceries et recycleries
- Plateformes de réemploi physiques à destination des professionnels et des chantiers
- Plateformes numériques zéro stock qui déploient des activités de vente sur chantier, dépose puis repose directement sur un autre chantier
- Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) spécialisées sur la dépose sélective
- ...

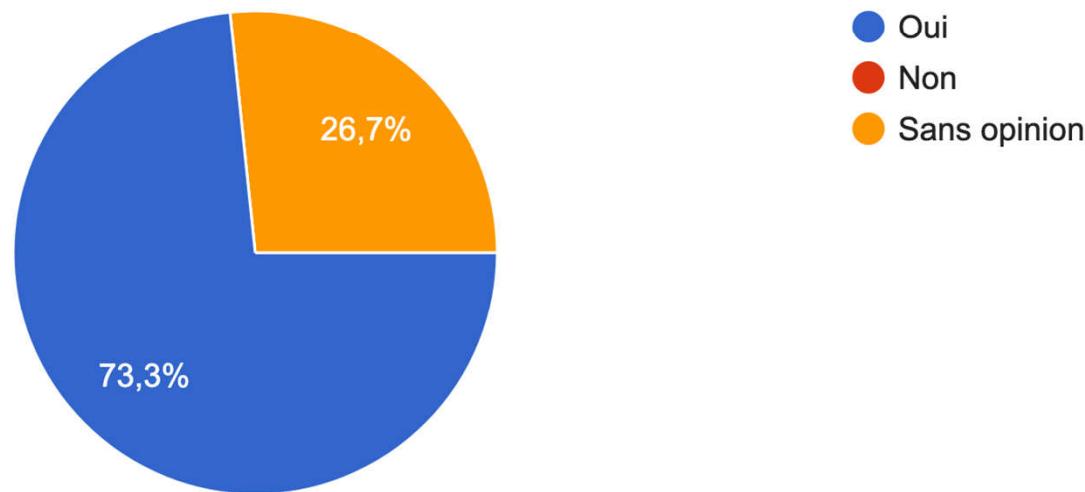
Mais également en Nouvelle-Calédonie, en fonction des statuts de chaque acteur, de sa gouvernance et de son approche en termes de lucrativité.



Sondage lors de votre inscription

Pensez-vous qu'un Fonds Réemploi doive favoriser les acteurs de l'économie sociale et solidaire ?

45 réponses



Fonds réemploi





Fonds réemploi – France – Loi AGEC

Obj 2027 :
10% des
emballages

Financement :

5% des éco-participations (contributions aux éco-organismes) sont consacrés au réemploi.

Pour le financement de projets et l'organisation de la mise à disposition des produits usagers repris.

Si les objectifs proposés par l'éco-organisme ne sont pas atteints, augmentation de la dotation du Fonds.

Suivi par l'ADEME qui propose des actions correctives si nécessaire.

Bénéficiaires :

Filières REP : les clients des éco-organismes, après étude du projet, relevant de l'économie sociale et solidaire intervenant dans le champ du réemploi et répondant à des conditions spécifiques : principe de proximité, emploi de personnes bénéficiant du dispositif d'insertion par l'activité économique.

Fonctionnement :

Les éco-organismes concernés soutiennent financièrement directement la structure porteuse du projet via des appels à projets. Ils mettent en place, pilotent et financent le Fonds.

➤ Equipements électriques et électroniques, mobilier, textiles, jouets, sports et loisirs, bricolage

Autres filières : Activités spécifiques favorisant la seconde vie des produits.
Dépôt de dossier auprès de l'ADEME, pour étude

<https://filieres-rep.ademe.fr/observatoire-national-reemploi-et-reutilisation>

TOUT SAVOIR SUR

province-sud.nc



province-sud.nc . DDDT- ATELIERS DE LA **TRANSITION ÉCONOMIQUE & ECOLOGIQUE**

9 novembre 2023





Fonds réemploi - France

Avantages

- Principe simple pour électroménager : reprise gratuite un pour un.
- Obligations de transparence et de traçabilité.
- Obligation d'un plan d'action visant à augmenter la réparation des éléments d'ameublement
- Collecte préservante, chez le consommateur

Objectif : + 35%
de progression du
taux de
réparation

2021 :
2,3% des gisements des filières
REP ont été réemployés.
C'est 0,47% pour l'électronique

2022 :
252 structures ESS accompagnées
+30% de salariés (/2015)
Taux de réemploi du gros électroménager 38%

Inconvénients

- Uniquement filières REP.
- Mobilier : le Fonds ne prend en charge que les opérations de contrôle, nettoyage et remise en état en vue du réemploi.
- Il faut un/des éco-organisme(s) organisé(s) pouvant atteindre les objectifs.
- Manque de dialogue entre Etat, éco-organismes et ESS
- Plusieurs acteurs, souvent concurrents, doivent pourtant travailler ensemble
- Les vendeurs d'électroménagers, (pas ESS) veulent aussi s'impliquer
- Filières clandestines à surveiller



Benchmark : Des Fonds ici et ailleurs

Fonds financés par états / régions

- Fonds Ecoleader – Québec
- subventions

Fonds financés par crowdfunding (sociofinancement)

- Fonds Moins c'est + - La Ruche –Québec

Fonds financés par éco-participation :

- Fonds réemploi France

Fonds financés par taxe :

- Fonds TAP NC
- Fonds nickel NC

Fonds réparation, des difficultés au démarrage :

- Alimenté par l'éco-participation de la filière DEEE.
- Réseau de réparateurs labellisés.
- Bonus forfaitaire immédiat de 20% du coût moyen de la réparation des équipements électroniques.
- Bonus déduit de la facture du réparateur.
- 31 familles de produits
- 2 éco-organismes qui labellisent les réparateurs.
- Les réparateurs envoient leurs factures aux éco-organismes pour se faire rembourser du bonus

- Nombre de réparateurs labellisés trop faible
- Procédure de labellisation trop complexe
- Montant éco-participation trop faible
- Seuil visé ramené à 10%



Focus sur la REP

Principe

- Pollueur payeur.
- Eco-participation collectée par les metteurs sur le marché et payée par le consommateur final.
- Couvre les frais de traitement et recyclage du déchet.
- Doit permettre d'atteindre les objectifs de réemploi / réutilisation.
- Contribue aux actions de prévention, communication.



TOUT SAVOIR SUR

province-sud.nc |



province-sud.nc . DDDT- ATELIERS DE LA **TRANSITION ECONOMIQUE & ECOLOGIQUE**

9 novembre 2023

Principe de l'éco modulation :

- Dispositif favorisant les produits les plus facilement recyclables et réparables, qui contiennent moins de substances dangereuses et qui incorporent plus de matière recyclée
- Système prime / pénalité ou Bonus / malus
- Récompense les démarches vertueuses
- Ex filière textile : Critères de durabilité des produits, prime de certification à label, prime d'incorporation de matières premières issues du recyclage



TEMPS D'ECHANGE

Jusque 14h40



province-sud.nc |



province-sud.nc . DDDT- ATELIERS DE LA **TRANSITION ÉCONOMIQUE & ECOLOGIQUE**

9 novembre 2023





Atelier de travail d'intelligence collective



province-sud.nc |



province-sud.nc . DDDT- ATELIERS DE LA **TRANSITION ÉCONOMIQUE & ECOLOGIQUE**

9 novembre 2023





1 thématique, 2 sous-groupes, 2 salles

CONSTITUTION DU FONDS REEMPLOI :

- Comment l'abonder ? : sources de financement
- Qui financer ? : acteurs
- Quoi financer ? : filières
- Qui pilote ? : gouvernance



Chercher le consensus ! Travail en synthèse

Merci de votre attention !
Pause jusque 15h
Répartition dans les salles 0A02 et
1A01 à 15h



La Direction du Développement Durable des
Territoires



*Ateliers de la transition
économique
& écologique*



province-sud.nc



province-sud.nc . DDDT- ATELIERS DE LA **TRANSITION ÉCONOMIQUE & ECOLOGIQUE**

9 novembre 2023





Focus sur la REP

Principe

- Pollueur payeur.
- Eco-participation collectée par les metteurs sur le marché et payée par le consommateur final.
- Couvre les frais de traitement et recyclage du déchet.

Principe de l'éco modulation :

- Bonus déchet peu polluant
- Malus déchet plus polluant ou difficilement réemployable ou valorisable. Le montant collecté sert à la valorisation de l'objet ou si impossible, à la valorisation des autres objets.

➤ Bilan financier REP NC : Exemple filière DEEE (chiffres moyens)

Recette annuelle	Coûts annuels	Réserve (6 mois de charge)	Résultat net annuel
260 000 000 cfp	100 000 000 cfp	130 000 000 cfp	30 000 000 cfp

5% = 13 M



Fonds réemploi – France – Loi AGEC

6 filières concernées

Fonds Réparation

- **Objectif** : Réduire le coût de la réparation hors garantie pour le consommateur pour augmenter le recours à la réparation
- **Enveloppes** : Fixées dans les cahiers des charges d'agrément et a minima « 10 % des coûts estimés de la réparation des produits »

Fonds Réparation

- **Objectif** : Réduire le coût de la réparation hors garantie pour le consommateur pour augmenter le recours à la réparation
- **Enveloppes** : Fixées dans les cahiers des charges d'agrément et a minima « 10 % des coûts estimés de la réparation des produits »

Les éco-organismes mettent en place, pilotent et financent les fonds

La Direction de supervision des REP de l'ADEME participe au suivi, à l'observation et propose des actions correctives si nécessaire

Article 62 Loi Evolutions de la REP en matière de réemploi-réutilisation et réparation

- Prise en compte de l'ensemble du cycle de vie des produits
- Crédit de 11 nouvelles filières REP, certaines ayant un potentiel de réemploi-réutilisation et réparation important
- Introduction d'objectifs de réemploi-réutilisation et de réparation
- Instauration de fonds réemploi-réutilisation et fonds réparation

Pour compléter : <https://filieres-rep.ademe.fr/observatoire-national-reemploi-et-reutilisation>